THEMIS

Accès au droit pour les enfants et les jeunes

RAPPORT D'ACTIVITES

Année 2016

SOMMAIRE

I. FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION 7

A. Organisation 7

1. Les instances dirigeantes 7
2. L'équipe de Themis : organigramme 2016 8

B. Financeurs, partenaires et adherents 9

1. Les financeurs 9
2. Les adhérents et partenaires 9
3. Themis membre de… 11

II. LA VIE DE L'ASSOCIATION 12

A. La vie associative 12

1. L'évolution de l'équipe 12
2. Le Conseil d'Administration et le Bureau 12
3. Groupe Technique 12
4. Les réunions « Administrateur Ad hoc » 13
5. Les reunions régionales 13
6. Le partenariat avec les avocats de la jeunesse 13

B. Les actions de l'association Themis 13

1. Les actions menées 13
2. Merci également pour leur soutien 14

C. Les travaux engagés, les actions nationales et européennes, les actions de formation 14

1. La Maison des Adolescents 14
2. Les participations aux groupes de travail proposés par les partenaires 14
3. Le Conseil de l'Europe 14
4. Actions de Formation auprès des professionnels ou futurs professionnels 14

III. LES ACTIONS INDIVIDUELLES PORTEES PAR THEMIS 15

A. Dans le département du Bas-Rhin 15

1. Le Service Droit des Jeunes 15
2. Le Stage Horizon 19
3. L'accompagnement en Conseil de Discipline 20

B. Dans le département du Haut-Rhin 21

1. Le Service Droit des Jeunes 21
2. Le Stage Horizon 24

IV. LES ACTIONS COLLECTIVES 26

A. Dans le département du Bas-Rhin 26

1. Le « Mois de l'Autre » 26
2. La Tournée des Quartiers 26
3. L'Odyssée Citoyenne 28
4. La coordination et l'animation du Conseil Municipal des Enfants de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden 32
5. #Collègecitoyen67 33

B. Dans le département du Haut-Rhin 35

1. Le « Mois de l'Autre » 35
2. La lutte contre le harcèlement en milieu scolaire 35
3. Les actions autour des réseaux sociaux 36
4. La lutte contre les discriminations 36
5. Les autres interventions en milieu scolaire 36
6. L'Aventure Citoyenne 36
7. Autres 41
8. #Collègecitoyen68 42

RAPPORT MORAL

Année 2016 sereine pour THEMIS après les « festivités » de nos 25 ans, qui se sont quelque peu prolongées par le colloque organisé en février à l'ERAGE sur les paroles de l'enfant conjointement avec la faculté de droit de Strasbourg et qui a permis d'interroger l'écoute faite de l'enfant dans de nombreux secteurs de notre société.

L'année s'est écoulée au rythme des activités quotidiennes, avec l'accueil continu d'enfants en souffrance, et en particulier tous ceux qui ont été victimes directes ou indirectes d'actes criminels, pour lesquels nous exerçons le mandat d'administrateur ad hoc.
Cette responsabilité qui nous incombe de faire valoir leurs intérêts et de les accompagner dans les vicissitudes des procédures judiciaires mobilise les énergies de plusieurs salariés et aussi de bénévoles de l'association.
Notre savoir-faire est à présent reconnu, puisque nous assurons la présidence de la FENAHH, et avons la responsabilité de la formation des administrateurs qui le souhaitent.
Il nous appartient de provoquer une évolution du statut, avec plus de clarification du rôle, plus de garanties procédurales, mais aussi un défraiement plus adapté à la lourdeur et à la longueur des missions.

Nous avons amplifié les actions collectives, puisque après la pérennisation et l'extension de l'Aventure et l'Odyssée Citoyennes, nous développons le même cycle de formation à la citoyenneté au niveau des collèges.
Expérience riche, qui nous permet de susciter et développer un sentiment d'appartenance à la société et d'adhésion aux valeurs démocratiques, solidaires, républicaines.
N'est-ce pas le meilleur outil contre cette radicalisation qui guette nos jeunes les plus délaissés qui pensent

trouver enfin un sens et une issue à un sentiment de vacuité de leur existence ?

Les parcours habituels ont été enrichis par une rencontre avec le Défenseur des Droits et le Défenseur des Enfants à l'occasion du 20 novembre, échange entre eux sur le droit à l'éducation.
Ce fut l'occasion pour les adultes une fois de plus d'être heureusement surpris par l'exigence morale de nos jeunes concitoyens.
Je veux souligner le travail de collaboration important mené depuis quelques mois avec le Défenseur des Droits sur la constitution d'un réseau d'outils de l'accès aux droits.

N'oublions pas les moments festifs aussi, grâce à un concert d'initiation au jazz offert à Thémis par le Rotary, et mêlés de solennité lorsque nous avons eu la joie de remettre l'ordre à Christiane BIBERT.

La vie associative s'est poursuivie, avec ses moments de tristesse (Michel Praud nous a quittés) et de bonheur, puisque plusieurs membres de l'équipe sont devenus parents.

J'ose encore espérer pour 2017 la réalisation de ce projet cher d'installation de Thémis à Colmar.

Il nous reste à affronter la nouvelle ère politique qui va s'ouvrir et à imposer le respect des droits de tous les enfants.

Josiane BIGOT
Présidente

Créée en 1990,

Themis est une association d'accès au droit pour les enfants et les jeunes. Son objectif est de répondre aux nombreuses questions qu'ils se posent au sujet de leurs droits et sur les possibilités de les faire valoir dans le respect des règles de la société.

La charte de Themis est disponible sur le site : www.themis.asso.fr

L'association a trois missions :

L'accueil individuel

L'équipe (permanents et bénévoles) de Themis reçoit en entretien toute personne, jeune ou adulte, qui souhaite exposer une situation relevant du droit et concernant des enfants ou des jeunes.

L'équipe de Themis écoute ces personnes, les aide à reformuler leurs questions en termes de droit, leur apporte une information juridique et les accompagne dans leurs démarches administratives et judiciaires.

Dans certains cas, cet accompagnement peut aller jusqu'à la mise en relation avec un avocat de la jeunesse afin que l'enfant ou le jeune puisse être représenté ou défendu lors de procédures qui le concernent. Les thèmes abordés sont : le droit de la famille, le droit pénal, le droit des étrangers, les discriminations, le droit du travail ainsi que de nombreux autres domaines de la vie quotidienne des jeunes.

Les actions d'éducation à la citoyenneté et la formation

Themis intervient dans des établissements scolaires, des centres socioculturels et différentes structures qui accueillent des jeunes afin de les sensibiliser et d'informer sur des questions de droit et de citoyenneté. Les équipes de Themis utilisent pour ce faire différents supports de communication (expositions, jeux, questionnaires, débats…) et fait intervenir selon les besoins des avocats, des magistrats ou des pédagogues...

Themis organise également des formations sur l'éducation à la loi en direction des personnels des institutions éducatives.

La promotion des droits de l'enfant

À travers divers groupes de travail internes et externes à l'association, ainsi que par l'organisation de conférences, Themis mène une réflexion sur la promotion des droits de l'enfant, en développant l'idée de l'utilisation du droit comme outil de socialisation des enfants et des jeunes.

I. FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

A. Organisation

1. Les instances dirigeantes

Conseil d'Administration	
Membres du Bureau	
Présidente	Josiane BIGOT
Vice-présidente	Magali SPAETY
Vice-président	Philippe SCHNEIDER
Trésorière	Christiane BIBERT
Secrétaire générale	Marie-France ABRAHAM
Secrétaire generale adjointe	Anne-Laure KLENSCHI
Trésorier adjoint	Didier BOTTEAUX
Assesseur	Claude SCHAUDER
Assesseur	Fabienne HAGEMANN
Assesseur	Sylvie COLLE-ROTH
Assesseur	Marie ELGARD

Autres membres du Conseil d'Administration	
Yves ALEMBIK	Richard SANCHO-ANDREO
Jean-Luc CLAVELIN	Corinne VUILLEMIN
Martine FROEHLY	Frédérique DEWULF
François GIORDANI	François WENDLING
Claudine BRIGNON	Florence GLETTY
Evelyne FRITSCH	
Roland BAUER	

2. L'équipe de Themis : organigramme **2016**

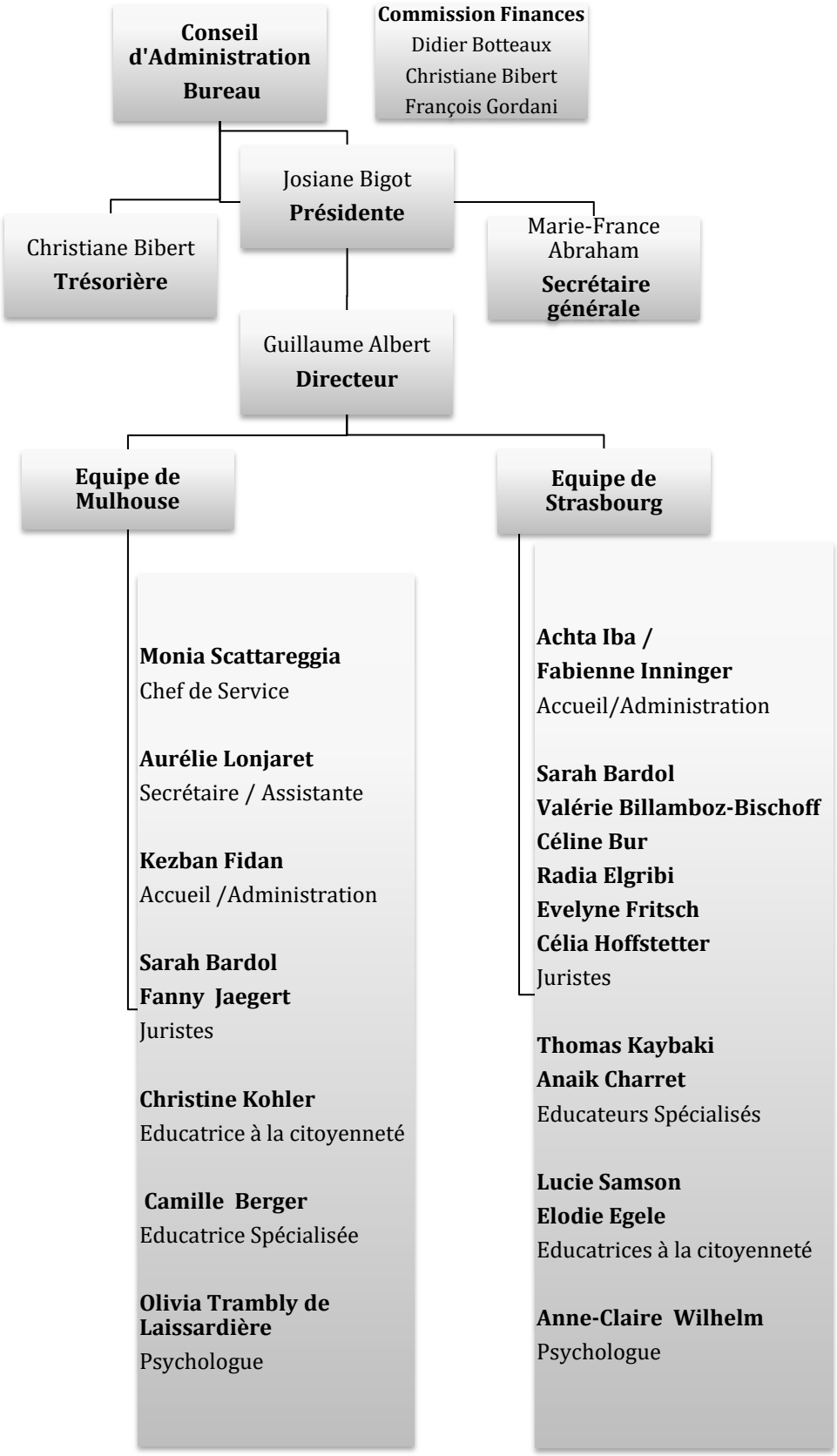

B. Financeurs, partenaires et adherents

1. Les financeurs

Le Ministère de la Justice
La Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)
L'Éducation Nationale
Le FONJEP
La Préfecture du Bas-Rhin
La Préfecture du Haut-Rhin
Les crédits politiques de la ville

Le Conseil Régional ALSACE

Le Conseil Départemental du Bas-Rhin
Le Conseil Départemental du Haut-Rhin
La Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS)
Mulhouse Alsace Agglomération (M2A)
La ville de Strasbourg
La ville d'Illkirch-Graffenstaden
Électricité de Strasbourg/Électricité de France
La Caisse d'Allocations Familiales 67
La Caisse d'Allocations Familiales 68

2. Les adhérents et partenaires

En 2016, Themis rassemble 168 adhérents (142 individuels et 26 personnes morales). Ce réseau est extrêmement précieux pour soutenir l'association. Il est aussi à l'initiative de manifestations de soutien et le creuset du bénévolat.

Adhérents personnes morales

ACCORD 68
AERFTES
Armée du Salut – Foyer du Jeune Homme
ARSEA – Centre de la ferme
Association de Lutte Contre la Toxicomanie
Association des Avocats de la Jeunesse de Mulhouse
Association des Avocats de la Jeunesse de Strasbourg
Association Ithaque
CEMEA Alsace
ERAGE
ESTES
FDJMC 67
Fondation d'Auteuil
Fondation Vincent de Paul
Foyer Charles Frey
Foyer d'action éducative – Le Relais
Foyer de l'Adolescent
Foyer Oberholz
Groupe Saint Sauveur 68
Home Protestant – Foyer le Relais
Mouvement Français pour le planning familial
Ordre des Avocats de Mulhouse
Ordre des Avocats de Strasbourg
SERAL Bigot- Guldenfelds, Bigot-Goncalves-Sémaphore
Sos Femmes Solidarité

Partenaires

Académie du Bas-Rhin
Académie du Haut-Rhin
Armée du Salut
ARSEA
Association ACCORD 68
Association Arachnima
Association de Lutte Contre la Toxicomanie (ALT)
Association de Prévention Spécialisée et d'Action Sociale à la Meinau (PMA)
Association des Avocats de la Jeunesse de Mulhouse
Association des Avocats de la Jeunesse de Strasbourg
Association Espace le Moulin – SEMAPHORE
Association Femmes de Paroles
Association Foyer Notre Dame du Haut-Rhin
CASAS
CEMEA
Centre de la Ferme
Centre Européen du Résistant déporté
Centre Information sur les droits des femmes et des familles
CIMADE
Clair foyer
Conseil Départemental du Bas-Rhin
Conseil Départemental du Haut Rhin
Croix Rouge
Education Nationale et son personnel
Electricité de Strasbourg
Eurométropole
ERAGE
FCPE-CDPE
Fédération Départementale – MJC du Bas-Rhin
Foyer de l'Adolescent
Foyer du jeune homme
Foyer le Relais
Foyer Oberholz
Hôpitaux universitaires de Strasbourg
J.E.E.P
LICRA
Maison des Adolescents
Maison des jeux
Maison des Parents de Mulhouse
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Mouvement Français du Planning Familial
Sahel Vert
Secours Populaire
Les Conseils municipaux des enfants
Les Mouettes du Rhin
Services de Santé de la Ville de Strasbourg
M2A
Magistrats
Maison d'Enfants St Joseph
Maison de la Justice et du Droit
Migration Santé Alsace
Mission pour l'Insertion et pour l'Emploi
Mouvement Français pour le planning familial
Organisation de Prévention Insertion
Ordre des Avocats de Mulhouse
Ordre des Avocats de Strasbourg
Parole Sans Frontières
Préfecture du Bas-Rhin
Préfecture du Haut-Rhin
Rectorat Alsace
Région Alsace
Relais emploi Mission Locale
Service de Protection des Mineurs de la Ville de Strasbourg
Services de Gendarmerie
Services de Police
SOS Cronenbourg
SOS Femme Solidarité
SOS Habitant Neuhof
UDAF 67
UNICEF
Viaduq 67
Ville de Strasbourg

3. Themis membre de…

Conseil Départemental de prévention de la Délinquance du Bas-Rhin
CISPD de Strasbourg
CLSPD de Mulhouse
Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV)
La Commission pour l'Egalité des Chances et la Citoyenneté (COPEC)
Commissions départementales de lutte aux violences faites aux femmes 67 et 68
CDAD du Haut-Rhin
CDAD du Bas-Rhin
RESF (Réseau éducation sans frontière)
FENAAH (Fédération nationale des Administrateur Ad Hoc)
CNAPE (Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfance)
Comité du défenseur des droits
CNPE (Conseil Nationale de Protection de l'Enfance)

II. LA VIE DE L'ASSOCIATION

A. La vie associative

1. L'évolution de l'équipe

En début d'année 2016, nous avons réalisé plusieurs embauches. Sarah Bardol est venue renforcer l'équipe juridique du Haut-Rhin, pour faire face temporairement au surcroit d'activités dans nos missions juridiques en AAH (Administrateur Ad Hoc) sur le 68. Radia El Gribi a intégré l'équipe de Strasbourg comme juriste en remplacement d'Evelyne Fritsch. Evelyne nous a quitté pour rejoindre le foyer de l'enfance où nous lui souhaitons pleine réussite. Pendant les années qu'elle a consacrées à l'association, son professionnalisme sa disponibilité et sa rigueur auront durablement servis l'association.
Aurélie Lonjaret, Lucie Samson et Thomas Kaybaki auront profité de cette année pour devenir les heureux parents de Léon, Marceau et Robin à qui nous souhaitons la bienvenue. Dans le cadre de leurs emplois avenirs Camille Berger et Achta Iba auront finalisé leurs diplômes : éducatif pour la première et administratif pour la seconde ; en fin de contrat, Fidan Kezban a rejoint l'équipe d'accord68 pour y prendre la charge de l'accueil des publics.

2. Le Conseil d'Administration et le Bureau

Le bureau de l'association s'est réuni 7 fois en 2016. Les travaux du bureau sont surtout centrés sur l'organisation et la mise en œuvre et l'évolution des emplois dans l'association. Le tout en assurant l'équilibre financier de l'association. Nous avons aussi beaucoup travaillé à une possible implantation à Colmar.

Le conseil d'administration de l'association s'est réuni 4 fois en 2016. Lors de l'Assemblée générale de 2016, de nouveaux visages et d'anciens salariés sont venus renforcer le CA .

3. Le Groupe Technique

Le groupe technique est une instance originale et pluridisciplinaire d'analyse des pratiques. Les réunions rassemblent l'équipe, des administrateurs et des professionnels ressources (juriste, pédiatre, avocat…). 3 groupes techniques se sont tenus en 2016. Ce lieu est au cœur du projet de Themis. Il permet une analyse des situations rencontrées, avec une approche pluridisciplinaire. Avec l'arrivée de Florence Gletty et d'Evelyne Fritsch dans le CA nous avons mené une réflexion sur l'organisation et le sens du groupe technique. L'objectif étant de permettre d'amener des réflexions sur le positionnement de fond de l'association vers le Conseil d'Administration, ou le Bureau.

4. Les réunions « Administrateur Ad hoc »

Les réunions « administration ad hoc » ont lieu en moyenne toute les 6 semaines. Ces temps permettent de réunir les personnels de Strasbourg et Mulhouse traitant des dossiers ad hoc, ainsi que Claude Schauder et Josiane Bigot. Il s'agit d'offrir un temps d'analyse et d'étude des dossiers qui peuvent présenter des difficultés.
Les dossiers Bas-rhinois et Haut-rhinois sont ainsi supervisés et discutés en équipe.
9 réunions AAH ont eu lieu au courant de l'année 2016.

5. Les réunions régionales

Nous avons également eu 3 réunions régionales afin d'échanger, d'harmoniser les pratiques et de travailler sur nos actions et nos prises en charges.

6. Le partenariat avec les avocats de la jeunesse

Depuis la création de Themis, les avocats ont une place essentielle et travaillent en relation étroite et quotidienne avec nos équipes. Cette organisation reste singulière en France. Ce travail partenarial est à promouvoir. L'intervention des avocats au sein de l'association est une des garanties de la prise en compte effective des droits des enfants. Les avocats interviennent également sur mandat lorsque Themis est désignée administrateur ad hoc.

En 2016, Themis a ainsi travaillé avec une Cinquantaine d'avocats des Barreaux de Saverne, Strasbourg, Colmar et Mulhouse et nous les en remercions. Nous avons également été sollicités par une dizaine d'avocats désirant travailler et se former auprès de Themis. Un groupe plus spécifique au droit des étrangers dans le Bas-Rhin a vu le jour.

7. Divers

- Rencontres partenariales.
- Actions menées en partenariat avec le Conseil Résidents Etrangers de la ville de Strasbourg
- Participations au CA de l'ORIV
- Forum des métiers de l'ESTES.

B. Les actions de l'association Themis

1. Les actions menées :

- Concert de Jazz organisé par le Rotary et dont les bénéfices ont été reversés à l'association Themis.
- Participation aux bibliothèques idéales.
- Accueil et échange avec le Défenseur des Droits autour du droit à l'éducation.
- Remise de la médaille de l'ordre national du mérite à Christiane Bibert.
-

2. Merci également pour leur soutien :

- L'électricité de Strasbourg
- Le Rotary
- L'Illiade
- Edifipierre
- La Caisse d'Allocations Familiales 67
- L'Erage
- La librairie Kléber
- La main du cœur

C. Les travaux engagés, les actions nationales et européennes, les actions de formation.

1. La Maison des Adolescents

Nous sommes membres du Conseil d'Administration de la Maison des Adolescents et assurons une permanence juridique hebdomadaire par la mise à disposition d'un membre du personnel (Valérie BILLAMBOZ-BISCHOFF). Nous mettons une journée de temps juridique à disposition de cette structure. Nous avons aussi pris part aux « journées nationale des MDA » comme contributeur sur le droit de la famille. (Cf. Bilan MDA en annexe)

2. Les participations aux groupes de travail proposés par les partenaires :

- COPEC
- CISPD
- CNAPE
- FENAAH
- AEDE
- CNPE

3. Le Conseil de l'Europe

Themis travaille au sein de groupes de travail au Conseil de l'Europe, en tant qu'association spécialiste des droits de l'enfant, sur les thématiques de « la Justice adaptée aux mineurs » et celle des « Jeunes Réfugiés ».

4. Actions de Formation auprès des professionnels ou futurs professionnels

- Infirmière
- Puéricultrice
- Educateur Spécialisé
- Educateur de jeune enfant

III. LES ACTIONS INDIVIDUELLES PORTEES PAR THEMIS

A. Dans le département du Bas-Rhin

1. Le Service Droit des Jeunes

a) Généralités

En 2016, l'équipe de Strasbourg a suivi **811 dossiers** dans le cadre du Service Droit des Jeunes dont **390 nouveaux dossiers** concernant 379 enfants.

Année	**2015**	**2016**
Nb de dossiers traités	755	811
Nb d'actes	6428	6055
Moyenne	8.51	7.46

- **Profil des enfants accompagnés :**

Age	**2015**	**2016**	**Filles**	**Garçons**
0-5 ans	3%	6.29%	26	25
6-10 ans	6%	11.47%	50	43
11-15 ans	20%	21.95%	88	90
16-18 ans	33%	31.31%	104	150
+ 18 ans	38%	28.98%	105	130

- **Thématique des dossiers :**

Thématique	**% en 2015**	**% en 2016**
Droit des familles	**29.2%**	**19.5%**
Accès à l'éducation	**3.7%**	**0.4%**
Accès à la santé et aux soins	**0.3%**	**0.2%**
Accès aux droits sociaux	**1.8%**	**0.1%**
Droit des étrangers	**21.6%**	**12.3%**
Mineurs auteurs	**1.8%**	**0.6%**
Enfants victimes aidés	**7.4%**	**3.6%**
Mandat pénal Ad hoc	**14.7%**	**19.1%**
Mandat civil Ad hoc	**17.4%**	**42.2%**
Mineurs étrangers Ad Hoc	**2.1%**	**2%**

- **La mise en relation avec Themis :**

Partenaires	En %
MJD, Justice, Avocats	57.6%
Police et Gendarmerie	7%
Santé	1.1%
Convention locale, Maire	0.3%
Social	5.6%
Autres associations	11.5%
Relations personnelles	1.1%
Autres	15.8%

b) Le mandat d'administrateur ad hoc en matière civile et pénale

- **Le nombre de désignations :**

480 dossiers étaient en cours durant l'année 2016 dont **131** concernaient de nouvelles désignations.

Date de désignation	2015	2016
Nb d'enfants pour lesquels nous avons été désignés	**134**	**131**
Nb de dossiers toujours suivis en 2015	**392**	**480**

Nous observons une stabilité du nombre de désignation mais une augmentation du nombre de dossiers en suivi.

- **Provenance des désignations :**

Désignant	2015	2016
Juge d'instruction	**19**	**19**
Procureur	**33**	**26**
Tribunal Correctionnel	**9**	**1**
Juge des enfants	**14**	**21**
Juge aux Affaires Familiales / Chambre Civile	**11**	**-**
JAF en charge de la Tutelle des mineurs	**48**	**54**

- **Motifs des désignations :**

Thématiques des dossiers ouverts en 2016	Nombre de désignations
En matière pénale	
Viols, Agressions sexuelles	21
Violences	19
Tentatives d'homicide, meurtres	-
Autres	14
Sous-total	**54**
En matière civile	
Exercice de l'autorité parentale	-
Contestation de paternité	1
Assistance éducative	8
Administration et gestion des biens	46
Succession, Recouvrement	20
Autres	2
Sous-total	**77**
TOTAL	**131**

- **La gestion Financière** :

Année d'ouverture	2015	2016	
Nbre de dossiers en cours	132	296	178 (Gestion Financière)
			118 (Succession ou recouvrement)

c) Les Droits de l'Enfant dans le champ du Droit des Etrangers

Les mineurs faisant l'objet d'un suivi à Themis

Généralités

Année	2016
Nb de dossiers traités	193
Nb d'actes	2373
Moyenne	12.3

Profil des enfants accompagnés

Age	2016	Filles	Garçons
-18 ans	58	13	45
18 ans et +	125	29	96
Total	193	42	141

Pays d'origine hors UE

	Afghanistan	Albanie	Algérie	Angola	Arménie	Azerbaïdjan	Bangladesh	Burundi	Bénin
67	10	4	11	9	1	2	11	1	1
	Cameroun	**Congo**	**Côte Ivoire**	**Djibouti**	**Géorgie**	**Ghana**	**Guinée**	**Guatémala**	**Israël**
	14	14	8	1	3	3	33	1	-
	Kosovo	**Maroc**	**Madagascar**	**Mali**	**Mauritanie**	**Maurice**	**Niger**	**Nigeria**	**Pakistan**
	2	6	1	10	-	2	1	2	17
	Russie	**Sénégal**	**Serbie**	**Sierra Leone**	**Somalie**	**Soudan**	**Tchad**	**Thaïlande**	**Togo**
	5	4	1	1	2	1	3	1	3
	Turquie	**Ukraine**							**TOTAL**
	1	3							**193**

Accueil de mineurs primo-arrivants

	Afghanistan	Algérie	Angola	Bangladesh	Bénin	Congo	Côte Ivoire	Egypte	Erythrée
67	1	4	4	5	1	5	7	1	1
	Guinée	**Maroc**	**Mali**	**Pakistan**	**Tchad**				**TOTAL**
	46	2	15	5	1				**103**

Les primo arrivants

Age	Ans	Nombres
	10 -14 ans	4
	15 ans	11
	16 ans	46
	17 ans	36
	18 ans et plus	6
TOTAL		**103**

En 2016, les droits de l'Enfant dans le champ du droit des étrangers ont connu plusieurs changements

Un changement de terminologie : la notion de mineurs étrangers isolés est remplacée par l'expression de mineurs non accompagnés (MNA). Ce changement rappelle que ces enfants et adolescents doivent relever du dispositif de la protection de l'enfance. Cette nouvelle terminologie marque-t-elle pour autant un nouveau départ dans l'accueil et l'accompagnement de ces jeunes ?

Des changements législatifs et réglementaires : 2016 fut l'année de la consécration législative du dispositif national de mise à l'abri, d'évaluation et d'orientation. La loi relative à la protection de l'enfant en date du 14 mars 2016 a introduit plusieurs nouveautés dans le dispositif d'évaluation et d'orientation des mineurs non accompagnés. Elle inscrit le dispositif de mise à l'abri, d'évaluation et d'orientation dans le code de l'action sociale et des familles (art. 48 – L221-2-2 CASF) et dans le code civil (art.49 – 375-5 CC) et affirme que la décision judiciaire est prise conformément à l'intérêt de l'enfant. En outre, en modifiant l'article 388 du code civil, la loi affirme le caractère subsidiaire du recours aux examens d'âge osseux.

Des changements de pratique à Themis : En 2016, le suivi des MNA placés en établissement a fait l'objet d'une tarification. Une nouvelle procédure de travail et une convention ont été proposées aux établissements de placement. A ce jour, plusieurs conventions ont été signées avec le Château d'Angleterre, le Foyer du Jeune Homme, le Clair Foyer, et le Foyer de l'adolescent.

Une réflexion a été menée sur l'accompagnement des jeunes mineurs sans représentants légaux, dont la minorité n'est pas reconnue par le Conseil Départemental. Au cours de l'année, il y a eu plusieurs temps d'échanges (groupe technique, réunion avec les avocats partenaire), visant à améliorer notre accompagnement auprès de ces jeunes. Par ailleurs, un partenariat efficace s'est mis en place avec l'association CARITAS sur le volet social.

Par notre participation aux commissions préfectorales, qui sont des temps de rencontre entre les associations Strasbourgeoises accompagnants les étrangers et la Préfecture, nous avons continué à faire état des difficultés rencontrées par les jeunes étrangers. Le dialogue avec la Préfecture reste ouvert et nous espérons une approche plus compréhensive de la situation de ces jeunes.En dépit de ces changements tant nationaux que dans nos pratiques, qui tendent à clarifier l'accompagnement des jeunes mineurs étrangers de nombreuses difficultés de fond persistent.

Une tension forte entre l'Etat et les départements se fait encore sentir au sujet de l'articulation de leurs compétences et de la répartition de la charge financière de cet accueil. Le dispositif d'évaluation continue à nous interroger, notamment dans sa mise en œuvre. La situation des jeunes majeurs est toujours aussi préoccupante, la diminution des contrats jeunes majeurs, la difficulté de trouver un premier emploi à l'issue de leur formation… les précarisent fortement.

2. <u>Le Stage Horizon</u>

Le « Stage Horizon » est un dispositif qui s'adresse aux collégiens et lycéens de l'Eurométropole de Strasbourg. C'est un projet porté conjointement par l'établissement scolaire, le jeune, sa famille et l'association THEMIS.

Individualisé, ce projet tente de répondre aux problématiques rencontrées par le jeune.

Le « Stage Horizon » est un accompagnement personnalisé élaboré avec le jeune, pour lui permettre d'amorcer une réflexion sur sa place, notamment, au sein de son établissement scolaire.

La durée de ce stage est de 1 à 10 jours ouvrés, une période qui permet de s'adapter aux différentes situations évoquées lors de notre rencontre avec le jeune et le chef d'établissement.

Nous travaillons avec un réseau de partenaires variés: entreprises, associations caritatives, personnes du milieu artistique et sportif.

Nous avons été sollicités à **13** reprises par des établissements. Nous avons réalisé **8** prises en charge durant l'année. Pour 6 garçons et 2 filles.

Répartition en fonction de l'âge :

13 ans	**1**
14 ans	**4**
15 ans	**3**

Répartition par établissement :

Collège Lezay Marnésia (Meinau)	**1**
Collège Lamartine (Bischheim)	**2**
Collège Hans Arp (Elsau)	**3**
Collège Kleber (Strasbourg)	**1**
Collège Erasme (Hautepierre)	**1**

3. L'accompagnement en Conseil de Discipline

- **Objectifs**

- Réfléchir avec l'élève sur sa place à l'école
- Maintenir l'élève dans le système scolaire
- Eviter la récidive et contribuer à la lutte contre le décrochage scolaire

- **Public concerné :**

Cette action s'adresse aux collégiens ou lycéens scolarisés sur l'ensemble du département du Bas-Rhin ayant fait l'objet d'une convocation devant le conseil de discipline.

- **Démarche poursuivie :**

Pour les différentes situations, nous avons rencontré en double écoute le jeune et l'un de ses représentants légaux afin que ceux-ci nous expliquent la situation. Nous travaillons avec le jeune sur la raison d'être du Conseil de Discipline et faisons le lien entre son comportement et le motif du Conseil de Discipline. Nous l'informons par ailleurs du déroulement de la procédure disciplinaire.

Après avoir informé le chef d'établissement de notre accompagnement, nous avons fixé une date pour consulter le dossier sur place. Nous étions évidemment présents lors de la tenue du Conseil de Discipline, et ce, afin d'expliquer à ses membres la démarche entreprise par le jeune et pour nous permettre de reprendre avec ce dernier la sanction, le cas échéant, prononcée.
A l'issue de la procédure, nous préparons le jeune à son retour en classe et, le cas échant, l'accompagnons dans le cadre de sa nouvelle affectation scolaire.

Pour l'année civile 2016, nous avons travaillé avec 7 jeunes et leurs parents convoqués devant le Conseil de Discipline et nous en avons assisté 4.

B. Dans le département du Haut-Rhin

1. Le Service Droit des Jeunes

a) Généralités

En 2016, l'équipe de Mulhouse a suivi **493 dossiers** dans le cadre du Service Droit des Jeunes **dont 286 nouveaux dossiers**.

Année	**2015**	**2016**
Nb de dossiers traités	432	493
Nb d'actes	3629	3401
Moyenne	8.4	6.9

Nous notons une hausse de l'activité dans le Haut-Rhin, s'expliquant par une reprise du nombre de désignation AAH au civil notamment..

- **Profil des enfants accompagnés :**

Age	**2015**	**2016**	**Filles**	**Garçons**
0-5 ans	9%	7.71%	27	11
6-10 ans	20%	23.73%	52	65
11-15 ans	29%	33.06%	87	76
16-18 ans	27%	21.91%	68	40
+ 18 ans	15%	13.59%	41	26

- **Thématique des dossiers :**

Thématique	% en 2015	% en 2016
Droit des familles	**31.6%**	**7%**
Accès à l'éducation	**9.4%**	**3.1%**
Accès à la santé et aux soins	**0.4%**	**1%**
Accès aux droits sociaux	**- %**	**0.3%**
Droit des étrangers	**4.2%**	**1.8%**
Mineurs auteurs	**3.8%**	**0.8%**
Enfants victimes aidés	**17.5%**	**7.2%**
Mandat pénal Ad hoc	**14.6%**	**24.5%**
Mandat civil Ad hoc	**18.4%**	**53.5%**
Mineurs étrangers Ad Hoc	**- %**	**0.8%**

- **La mise en relation avec Themis**

Partenaires	En %
MJD, Justice, Avocats	46.45%
Police et Gendarmerie	0.8%
Santé	0.6%
Convention locale, Maire	2.7%
Social	4.1%
Autres associations	3.8%
Relations personnelles	3.2%
Autres	38.35%

b) Le mandat d'administrateur ad hoc en matière civile et pénale

- **Le nombre de désignations :**

430 dossiers étaient en cours durant l'année 2016 dont **193** concernaient de nouvelles désignations.

Date de désignation	2015	2016
Nb d'enfants pour lesquels nous avons été désignés	95	193

Nous observons une forte recrudescence en 2016 des désignations ès qualité d'administrateur ad hoc, autant sur le plan civil que pénal. Pour l'année 2017, nous avons réceptionné 47 nouvelles désignations au 31 mars.

- **Provenance des désignations :**

Désignant	2015	2016
Juge d'instruction	**19**	**15**
Procureur	**11**	**54**
Tribunal Correctionnel	**1**	**2**
Juge des enfants	**10**	**5**
Juge aux Affaires Familiales / Chambre Civile	**41**	**86**
JAF en charge de la Tutelle des mineurs	**9**	**30**
Tribunal d'Instance		**1**
TOTAL	**95**	**193**

- **Motifs des designations:**

Thématiques des dossiers ouverts en 2016	Nombre de désignations
En matière pénale	
Viols, Agressions sexuelles	18
Violences	43
Soustraction d'un parent à ses obligations	8
Corruption de mineur	1
Homicide volontaire / tentative d'homicide	2
Mineur auteur	1
Sous-total	**73**
En matière civile	
Exercice de l'autorité parentale	58
Contestation de paternité	23
Assistance éducative	4
Recouvrement de dommages et intérêts	16
Succession, Recouvrement	13
MNA	5
Execution forcée	1
Sous-total	**120**
TOTAL	**193**

- **La gestion Financière:**

Année	2015	2016	
Nbre de dossiers en cours	168	152	121 (Gestion Financière)
			31 (Succession ou recouvrement)

c) Les Droits de l'Enfant dans le champ du Droit des Etrangers

Les mineurs faisant l'objet d'un suivi à themis

Généralités

Année	**2016**
Nb de dossiers traités	18
Nb d'actes	271
Moyenne	15.1

Profil des enfants accompagnés

Age	**2016**	**Filles**	**Garçons**
-18 ans	4	3	1
18 ans et +	14	6	8
Total	18	9	9

Les mineurs primo arrivants

Pays d'origines hors UE

	Afghanistan	**Albanie**	**Algérie**	**Angola**	**Arménie**	**Azerbaïdjan**	**Bangladesh**	**Burundi**	**Bénin**
68	2	1	3	-	-	-	-	-	-
	Cameroun	**Congo**	**Côte Ivoire**	**Djibouti**	**Géorgie**	**Ghana**	**Guinée**	**Guatémala**	**Israël**
	2	-	-	-	1	-	1	-	1
	Kosovo	**Maroc**	**Madagascar**	**Mali**	**Mauritanie**	**Maurice**	**Niger**	**Nigeria**	**Pakistan**
	3	1	-	-	1	-	-	-	-
	Russie	**Sénégal**	**Serbie**	**Sierra Leone**	**Somalie**	**Soudan**	**Tchad**	**Thaïlande**	**Togo**
	-	-	-	-	-	-	-	1	-
	Turquie	**Ukraine**							**TOTAL**
	-	-							**18**

2. <u>Le Stage Horizon</u>

Le stage "Horizon" est la mise en œuvre d'un projet personnalisé sur le temps scolaire. Il est élaboré au bénéfice d'un élève en difficulté comportementale, conjointement par un collège ou un lycée, les associations Thémis et Sahel Vert, et la famille du jeune concerné.

Le stage "Horizon" concerne les jeunes mineurs scolarisés dans des collèges ou lycées situés sur le territoire de Mulhouse Alsace Agglomération :

- présentant des comportements problématiques (absentéisme, infractions au règlement intérieur, …) susceptibles de les conduire à une sanction disciplinaire,
- ou concernés par une mesure d'exclusion scolaire prononcée par le chef d'établissement ou le conseil de discipline.

Le stage Horizon peut être d'une durée maximale de 10 jours et se décline par une prise en charge à trois niveaux :

1. Un accompagnement d'ordre civique fondé sur une éducation à la citoyenneté par la sensibilisation au Droit (droits et responsabilités), assuré par Thémis. *Audience au tribunal, animation des expositions, rencontre avec professionnels et institutions (avocats, forces de l'ordre…)*
2. Un accompagnement d'ordre technique, support éducatif, dans le cadre d'une action de solidarité, assuré par Sahel Vert. *Participation à des réalisations concrètes, en mécanique, menuiserie, maçonnerie, espaces verts, conditionnement de colis alimentaires.*
3. Un accompagnement d'ordre scolaire pour permettre la poursuite des apprentissages et/ou une remise à niveau assuré par l'établissement.

Bilan de l'année civile 2016

Nombre de stages réalisés: 18

Répartition des garçons et des filles
Le stage Horizon a concerné 13 garçons et 5 filles

Age des stagiaires :
Les stagiaires avaient entre 12 et 16 ans, soit une moyenne de 14 ans.

Répartition par classe :
On observe une répartition homogène des élèves de la 5ème (6élèves), 4ème (7 élèves)et 3ème (5élèves).

Etablissement d'origine des stagiaires
Cette année, nous avons accueilli 18 collégiens.
(Bel-Air, Jean Macé, Kennedy, Saint Exupéry, Wolf, Roosevelt, Anne Franck, Marcel Pagnol, Charles Peguy, Jules verne et Emile Zola)

Durée moyenne de la prise en charge
La durée moyenne du stage est de 10 jours.

Répartition par motif ;
11 stages ont été demandés pour des problématiques de comportement, 4 stages pour une problématique de décrochage et 5 pour une problématique d'absentéisme.
Cette année, 2 stages concernaient des problématiques multiples (comportement, violence, décrochage et absentéisme).

Réunion prédétermination
19 réunions de prédétermination ont eu lieu en 2016. Nous nous sommes déplacés à plusieurs reprises pour certains jeunes.

Réunion de bilan
15 réunions de bilan ont eu lieu en 2016.

IV. LES ACTIONS COLLECTIVES

A. Dans le département du Bas-Rhin

1. Le « Mois de l'Autre »

- **Présentation**

Depuis 2004, le Conseil Régional d'Alsace a fait du mois de mars le mois dédié à l' « Autre » dans tous les lycées et CFA Alsaciens. Le Conseil Régional propose pour cela de financer des actions portées par diverses associations du territoire alsaciens visant à ouvrir à la différence, qu'elle soit sociale, culturelle, religieuse, ethnique, liée au sexe ou au handicap.

Depuis plusieurs années déjà Themis participe activement à ce mois dédié au respect en proposant plusieurs de ses actions collectives.

- **Bilan chiffré pour l'année 2016 :**

	Lutte contre les Discriminations	**Les relations amoureuses**	**Internet**	**Total**
Nombre de classes rencontrées	7	5	34	**46**

Soit environ **1380 jeunes** concernés.

	Eurométropole	**Hors Eurométropole**	**Total**
Nombre de classes rencontrées	23	23	**46**

2. La Tournée des Quartiers

Cette année, la Tournée des Quartiers s'est déplacée, semaine après semaine, dans un quartier différent de Strasbourg, consécutivement :

Du 5 juillet au 10 juillet : KOENIGSHOFFEN
Du 12 juillet au 17 juillet : NEUHOF
Du 19 juillet au 24 juillet : MEINAU
Du 26 juillet au 31 juillet : HAUTEPIERRE
Du 2 août au 7 août : PORT DU RHIN
Du 9 août au 14 août : CITE DE L'ILL

Du 16 août au 21 août : MONTAGNE VERTE
Du 23 août au 28 août: ELSAU

Public concerné

Environ 569 personnes ont été accueillies sur notre atelier. Les enfants et les jeunes inscrits correspondent à ceux qui ont participé au moins à une des activités proposées à notre atelier.

Nombre de bénéficiaires de notre atelier par tranche d'âge et par sexe

Territoire	– De 6 ans		6 – 11 ans		12 – 16 ans		17 – 25 ans		+ de 25 ans		+ de 65 ans		Total par sexe		Total
	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	
Total	31	31	289	203	6	9	0	0	0	0	0	0	326	243	569

Le public principalement accueillis cette année se trouvait dans une moyenne d'âge de 6 ans à 11 ans. Le nombre d'adolescents participant à notre atelier a grandement diminué. Dans certains quartiers, beaucoup d'enfants de moins de 5 ans sont confiés à la responsabilité de leurs aînés; ce qui rend souvent difficile pour ces derniers l'accès à la plupart des ateliers de la Tournée des Quartiers, hormis les ateliers consacrés à la Petite Enfance.

Nous accueillons essentiellement des filles.

La plupart du temps, les enfants et les jeunes ne sont venus qu'une seule fois à notre atelier, mais il est à souligner que nous avons toujours réussi à constituer un « noyau dur de participants » puisque certains sont revenus à plusieurs reprises. Cela nous a permis d'approfondir certains débats et réflexions, puis de les étendre à d'autres sujets de société (exemple : de la question des discriminations au racisme et au respect des différentes religions).

Activités proposées

Cette année, nous avons proposé un espace de débats et de réflexions autour des thématiques de discriminations, des droits des enfants et d'éco-citoyenneté.

Ces sujets ont pu être abordés au travers de différents outils :

- des jeux (*D'accord/Pas d'accord ?*, *Juste/Pas juste ?*, *Pareil/Pas Pareil ?*, *Les explorateurs*, *Quels professeurs choisirais-tu ?*, *Quels copains choisirais-tu ?*, le jeu des sept familles en matière de droits de l'enfant et de protection de l'environnement, *Gaf'o CO2*, *Distinction*,…) ;
- des livres (*Féroce* de J.-F. Chabas et D. Sala, *L'homme au chapeau* de T. Corda, *Le bus de Rosa* de F. Silei et M. A. C. Quarello, *La pire des princesses* de A. Kemp et S. Ogilvie, *Je porte la culotte / Le jour du slip* de T. Gornet et A. Percin, *Max et Koffi sont copains* de D. de Saint Mars et S. Bloch,…) ;

- la création d'un journal permettant aux jeunes de devenir, le temps d'une semaine de petits reporters, partant en quête de réponses. Les débats ont été divers et variés, les interviews multiples. Nos journalistes en herbe ont ainsi pu interroger les passants et les habitants du quartier, sur les droits des enfants, l'importance du tri et plus généralement, l'éco-citoyenneté, l'histoire du quartier, l'égalité fille/garçon etc…

Ces différents outils nous ont permis d'amorcer une multitude de sujets de société avec les enfants et de sensibiliser les plus jeunes à la prise de parole en public, à l'écoute de l'autre et à la construction de son esprit critique.

Nature des échanges avec les parents, intervenants et partenaires

La Tournée des Quartiers offre la possibilité à notre équipe d'échanger avec les différents acteurs des quartiers ainsi qu'avec un certain nombre de parents qui n'hésitent pas à demander des informations notamment juridiques et de participer à l'atelier avec leur(s) enfant(s).

A plusieurs reprises, des propositions ont été formulées pour développer ces moments d'échanges :

- proposer un temps de débats avec les parents et aux ados ;
- développer avant la mise en œuvre de la Tournée des Quartiers le travail avec les autres intervenants de la Tournée des Quartiers de manière à proposer par exemple une activité commune dans la semaine Il est à noter que bien que nos relations avec les autres intervenants et partenaires aient été bonnes, celles-ci se sont souvent montrées tributaires des personnalités de chacun.

Nous pensons à faire évoluer le stand de Themis pour la prochaine tournée pour le rendre plus convivial et le différencier des ateliers sport et art plstique. Nous réfléchissons à la mise en œuvre de jeux interactifs pour 2017 comme lors de la semaine de l'égalité par exemple. Il ya beaucoup de petit enfants sur la tournée pour qui il est difficile de donner du sens aux sujets que nous traitons.

3. L'Odyssée Citoyenne

L'Odyssée citoyenne est dorénavant un projet bien ancré dans l'éducation à la citoyenneté des enfants de l'Eurométropole de Strasbourg. Le projet a donc été reconduit cette année 2015-2016.
L'Odyssée citoyenne est un projet qui se déroule tout au long de l'année scolaire dans des classes de primaires. C'est avant tout une année de rencontres, de découvertes, de réflexions pour les enfants et les adultes qui les encadrent, autour des questions de droit et de citoyenneté.
Pour cette nouvelle édition, les objectifs restent les mêmes. Toutefois, l'action évolue dans son contenu et son déroulement.

Les objectifs

- Informer les enfants sur leurs droits à partir de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et son application au quotidien (famille, école, vie sociale) ;

- Favoriser l'éducation des enfants au respect des personnes, des biens, à la non-violence, à l'apprentissage des règles, des lois et à la notion de « vivre ensemble » ;
- Communiquer sur les droits de l'enfant comme moyen de socialisation, de protection et d'éducation à la citoyenneté, et sur le statut de l'enfant aujourd'hui ;
- Permettre aux enfants de rencontrer, de repérer et d'échanger avec les professionnels du droit et de l'enfance ;
- Permettre aux enfants de s'engager dans une démarche d'apprentissage des bases de la citoyenneté ;
- Informer, sensibiliser et former aux règles et à la loi ;
- Permettre à l'enfant de se situer en tant que sujet de droit et acteur de la société dans laquelle il vit.

Le partenariat

L'Odyssée citoyenne mobilise de nombreux partenaires intervenant durant les différentes étapes réparties tout au long de l'année scolaire. Elle est aussi le fruit du partenariat entre l'Eurométropole de Strasbourg et Themis.
Les partenaires présents l'an passé ont réitérés leur engagement au projet : CTS, le CERD/Struthof, la réserve naturelle du Rohrschollen et les avocats de la jeunesse.

La totalité du programme pédagogique a été réalisé dans l'ensemble des classes partenaires et par conséquent, les objectifs fixés ont été remplis.

- **Déroulement et contenu**

ETAPE	CONTENU	DEROULEMENT
Citoyens…à vos marques!	Découverte du projet et de la CIDE	Intervention dans chaque classe effectuée par un référent de Themis
Rencontre avec le Maire	Découverte du rôle et de la fonction des élus locaux et du Maire	- Préparation en classe à la rencontre dans l'établissement ou à la Mairie - Rencontre avec le maire ou un élu de la commune
Découverte de la justice	Rôle des adultes et de leur(s) mission(s) de protection	Intervention dans chaque classe effectuée par un référent de Themis et un professionnel de la justice (avocat/magistrat)
Libertés	Travail autour des liens intergénérationnels au travers de l'histoire personnelle et collective	- Intervention dans chaque classe effectuée par un référent de Themis - Visite de l'ancien camp de concentration de Natzweiler (CERD)
Moi, citoyen européen	Connaître les étapes de la construction de l'Europe Distinguer « Union Européenne » et « Conseil de l'Europe »	- Intervention en classe par un référent de Themis -Participation des élèves au forum mondial de la démocratie, au Conseil de l'Europe
Eco-citoyenneté	La citoyenneté passe également par le respect de son cadre de vie et de la nature	- Intervention en classe - Visite de la Réserve naturelle du Rohrschellen
Fête de l'Odyssée Citoyenne	Final de l'Odyssée	Forum Citoyen à la salle de l'Illiade (Illkirch-Graffenstaden)

Participation au Forum Mondial de la démocratie

Participation des classes à la semaine de l'égalité

 Bilan de l'édition 2015/2016: Ont participé cette année :

		Établissements	Enseignants	Niveau classe	Nombre d'élèves
STRASBOURG	1	École élémentaire Karine	Yves KRANTZ	CM2	26
	2	École élémentaire Karine	Céline HALLER	CM2	24
	3	École élémentaire Sainte-Aurélie	Véronique FRANCHINI	CM1/2	27
	4	École élémentaire Marguerite Perey	Nicolas ZILLIOX	CM2	22
	5	École élémentaire Albert le Grand	Isabelle AMATE	CM1/2	27
	6	École élémentaire Guynemer 2	Olivier BURTIN	CM2	21
	7	École élémentaire Guynemer 2	Benoit SCOHY	CM2	17
	8	Ecole élémentaire du conseil des XV	Géraldine Porée	CM2	28
	9	École élémentaire Schoepflin	Stéphanie MULLER	CM2	30
	10	École élémentaire de la Meinau	Marie-Odile STEBLER	CM2	24
	11	École élémentaire Saint Jean	Pierre STUDER	CM2	28
LINGOLSHEIM	12	École élémentaire de l'Avenir	Grégory LEMOINE	CM2	26
ECKBOLSHEIM	13	École élémentaire les Tilleuls	Sandrine Huguenin	CM1	30
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	14	École élémentaire Centre Illkirch	Stéphanie BREITENBUCHER	CM2	23
SOUFFELWEYERSHEIM	15	Ecole élémentaire Dannenberger	Astrid MASSON	CM1	24
SOUFFELWEYERSHEIM	16	École Élémentaire Dannenberger	Isabelle CHWARSCIABEK	CM1	30
BISCHHEIM	17	Ecole élémentaire les Prunelliers	Marie-Laure BARDOU	CM2	28
BISCHHEIM	18	Ecole élémentaire les Prunelliers	Manuela RICARDON	CM2	28
OBERHAUSBERGEN	19	Ecole élémentaire Josue Hoffet	Michel MENENDEZ	CM2	25
HOENHEIM	20	Ecole élémentaire Bouchesèche	André ROTH	CM2	30
8 communes		**20 classes de 16 établissements différents**			

4. La coordination et l'animation du Conseil Municipal des Enfants de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden

 Présentation du projet

« Il s'agit par ce biais de proposer aux enfants de la commune d'Illkirch-Graffenstaden un véritable apprentissage de la citoyenneté au travers de l'acquisition des processus démocratiques et participatifs.»

« Le CME est un lieu de discussion, de réflexion, de proposition et d'action pour les enfants d'Illkirch. Dans cette optique, le CME a pour vocation de permettre aux enfants un apprentissage de la citoyenneté qui passe notamment par la familiarisation avec les processus démocratiques (le vote, le débat contradictoire, les élections) mais aussi par la gestion autonome de projets, par les enfants eux-mêmes ».

 Le Conseil Municipal des Enfants est constitué de trois commissions de travail.

1. Aménagement et développement durable (14 enfants)
2. Sports et loisirs (12 enfants)
3. Solidarités (7 enfants)

- 11 séances de travail sur l'année 2016

Lors des différentes rencontres, les enfants ont eu l'occasion de rencontrer les personnes suivantes :

- Mme Séverine Magdeleine, Adjointe au Maire d'Illkirch-Graffensatden.
- M Jacques Bigot, Sénateur et ancien Maire de la ville d'Illkirch-Grafenstaden
- M Philippe Bies, député
- Pierre Buchert, Service département espaces naturelles de l'Eurométropole de Strasbourg.

 Les sorties/visites de 2016 :

Visite de la réserve Naturelle

La commission environnement a décidé d'organiser une sortie à la Reserve Naturelle du Rohrschollen à Strasbourg. Elle a eu lieu le 6 juillet 2016 avec Monsieur Buchert. Cette visite a fait émerger chez les enfants des envies de faire bouger les choses. Les enfants des autres commissions ont pu également participer à la visite.

Le congrès de l'ANACEJ

6 enfants des trois commissions on eu la chance de participer au congrès de l'ANACEJ qui s'est déroulé du **28 au 30 octobre 2016** à Strasbourg. 3 jours de débats et d'échanges autour de la participation des enfants et des jeunes. Les enfants ont pu faire un retour de ce qu'ils ont vécus au sein de leur commission respective.

Visite du Sénat et de l'Assemblée Nationale

Le **7 décembre 2016**, l'ensemble des enfants des trois commissions ont passé la journée à Paris. Ils ont été accueillis par Jacques Bigot pour visiter le Sénat, et par Philippe Bies pour visiter l'Assemblée Nationale.

5. #COLLEGECITOYEN67

Descriptif de l'action

- Ce projet a été pensé pour se dérouler sur toute l'année scolaire. Il tend à faire prendre conscience aux mineurs de leurs droits et devoirs en société.
- Ce nouveau parcours #collègecitoyen, s'adresse aux collèges situés en réseau d'éducation prioritaire dans les quartiers prioritaires (QPV) du Bas-Rhin.
- Elle concerne des classes de 4e, l'objectif étant la mise en œuvre du projet en collaboration avec l'équipe éducative de l'établissement.

En pratique

- Le projet se déroule de septembre à juin.

ETAPES	PRESENTATION	TEMPORALITE
Citoyenneté	Présentation du projet - découverte des notions abordés tout au long de l'année	Janvier
Démocratie	Découverte du fonctionnement démocratique // avec les délégués	Février
Justice	Rencontre avec un professionnel de la justice	Mars
Discriminations	Travail mené sur les stéréotypes et représentations	Avril
Internet	sensibilisation aux risques liés à l' usage des réseaux et de l'accès aux médias	Mai
Libertés	Suite au travail sur les médias / l'accès à l'information , la liberté d'expression et les libertés fondamentales sont abordées	Juin

- Un éducateur de THEMIS référent par classe
- 6 interventions en classe de 2h minimum - sorties et rencontres avec les partenaires de Themis en fonction des possibilités.

4 Collèges ont participé édition 2015-2016

- Le collège SOLIGNAC (Strasbourg)
- Le collège STOCKFELD (Strasbourg)
- Le collège Sophie GERMAIN (Strasbourg)
- Le collège LAMARTINE (Bischheim)

Les Partenaires tout au long du projet:

- LA MAISON DE L'IMAGE /vidéos les beaux jours
- projection du film « C'est mieux là-bas »
- LES MAGISTRATS ET AVOCATS qui sont venus à la rencontre des élèves dans le cadre de l'étape #JUSTICE
  LE CLEMI - Rectorat Académie de Strasbourg (prêt de l'exposition exposition Cartooning For peace)
- PARTICIPATION DU DESSINATEUR: Phil Umbdenstock
- La ville de Strasbourg pour la mise à disposition de la salle de la Bourse, pour accueillir l'exposition Cartooning For peace.

Des outils adaptés.

Nos interventions s'inscrivent dans une réelle démarche d'éducation populaire afin de rendre le jeune acteur du projet.

Nous utilisons pour cela de nombreux outils tels que des jeux de rôles, des débats mouvants, des débats philosophiques, des supports numériques ou encore des fiches pédagogiques.
L'objectif est de créer un espace où les jeunes peuvent s'exprimer librement.

B. Dans le département du Haut-Rhin

1. Le « Mois de l'Autre »

- **Présentation :**

Depuis 2004, le Conseil Régional d'Alsace a fait du mois de mars le mois dédié à l' « Autre » dans tous les lycées et CFA Alsaciens. Le Conseil Régional propose pour cela de financer des actions portées par diverses associations du territoire alsaciens visant à ouvrir à la différence, qu'elle soit sociale, culturelle, religieuse, ethnique, liée au sexe ou au handicap.

Depuis plusieurs années déjà Themis participe activement à ce mois dédié au respect en proposant plusieurs de ses actions collectives.

- **Les actions portées par l'association, dans le 68, dans le cadre du « Mois de l'Autre » :**

	Lutter contre les Discriminations	Les relations amoureuses	Internet	Total
Nombre de classes rencontrées	-	3	12	**15**

Soit environ **350** jeunes concernés.

2. La lutte contre le harcèlement en milieu scolaire

En 2013, une action nous a été spécifiquement demandée : comment intervenir de manière préventive dans le cadre du harcèlement en milieu scolaire ? Comment repérer ? Quels outils ? Comment agir auprès du personnel pédagogique ?

Les besoins se sont fait ressentir auprès des classes de 6ème, du fait du changement d'établissement, du changement de classe, du changement d'environnement, et de rythme.

Cette action que nous sommes en mesure de proposer aujourd'hui est le fruit d'une réflexion pluridisciplinaire, avec la contribution des juristes (cadre légal, définitions, sanctions), des travailleurs sociaux (élaboration d'outils) et de la psychologue (le ressenti, les conséquences, …)

Nous proposons également une séance d'information à destination des professionnels de l'Education Nationale.

Nous avons reconduit cette action en 2016.

En janvier et février 2016, nous sommes intervenus auprès de 8 classes de 6ème du collège Kennedy.

En 2016, nous avons ainsi touché environ **200** jeunes.

Par ailleurs, à la demande de l'équipe éducative du collège Kennedy, nous avons animé un café des parents en janvier 2016 sur cette thématique. **31** parents étaient présents.

3. Les actions autour des réseaux sociaux

Nous sommes intervenus en avril 2016 dans le cadre de l'auditorium « Touche pas à mon like » organisé par la Ville de Mulhouse.
Nous avons participé à plusieurs tables rondes sur le cyberharcèlement, l'usurpation d'identité et les dangers des réseaux sociaux en règle générale (environ **100** personnes présentes).

4. La lutte contre les discriminations

Nous sommes intervenus en février et mars 2016 au Centre Socioculturel Jean Wagner à Mulhouse sur le thème de la discrimination, l'évolution de la discrimination dans notre histoire, les conséquences légales et ce qui existe en termes de prévention (**15** jeunes).

Nous avons également animé un atelier sur le thème de la lutte contre les discriminations dans le cadre du rallye « Journée Initiative Jeunes Collégiens » organisé par la Ligue de l'Enseignement en mai 2016. Plus d'une **centaine** de jeunes sont venus à la découverte de notre atelier.

5. Les autres interventions en milieu scolaire

Nous sommes intervenus au sein du collège Félix Eboué de Fessenheim en mai 2016 dans le cadre d'une journée de prévention sur la maltraitance et le mal-être.
Nous y avons rencontré 4 groupes d'élèves de 5ème soit au total **110** élèves en animant un atelier sur les différentes formes de maltraitances.

6. L'Aventure Citoyenne

RAPPEL DU CONTEXTE

Suite à la réalisation d'une action commune en novembre 2002, l'**association Thémis et la Communauté de Commune du Bassin Potassique, dans le cadre du CLS,** ont choisi de poursuivre leur travail commun en élaborant ensemble un projet de grande ampleur « **l'Aventure Citoyenne** », dont le thème général est la découverte et l'apprentissage des bases de la citoyenneté afin de permettre aux enfants de se situer de manière responsable dans la vie sociale. Depuis janvier 2004 et suite à la dissolution de la CCBP, c'est avec la **C**ommunauté d'**A**gglomération **M**ulhouse **S**ud **A**lsace (CAMSA) puis avec **M**ulhouse **A**lsace **A**gglomération (M2A) que ce travail s'est poursuivi.

Cette action est donc une co-production entre l'association Thémis et M2A (Service Familles et Parentalité).

L'Aventure Citoyenne version 2016/2017 est la quatorzième édition de ce projet.

Ainsi depuis septembre 2003, près de 7 800 enfants ont été concernés par « l'Aventure Citoyenne ».

INTRODUCTION

A travers "l'Aventure Citoyenne", nous avons l'idée de proposer aux enfants un véritable apprentissage de la citoyenneté. Au sens propre du mot « citoyen » un mineur n'est pas considéré comme tel. Cependant, étant devenu pleinement un sujet de droit à travers ses responsabilités, il prend une place à part entière dans la société. Ainsi, il est un « citoyen en devenir ». De plus, l'enfant intègre pleinement la communauté humaine et à ce titre, fait partie d'un groupe qui est amené à vivre ensemble.
En inventant ensemble sa propre manière d'être citoyen, chacun contribue à inventer la vie de demain.
Moi, les autres, notre vie, notre environnement, notre cadre de vie, notre avenir, c'est le programme de cette formidable « Aventure Citoyenne ».

« L'Aventure Citoyenne *est une démarche faite de surprises et de découvertes pour faire cheminer les enfants aux côtés des adultes à la rencontre de leurs droits et responsabilités. »*

OBJECTIFS

- ✓ Informer les enfants sur leurs droits à partir de la **C**onvention **I**nternationale des **D**roits de l'**E**nfant et son application au quotidien (famille, école, vie sociale).
- ✓ Favoriser l'éducation des enfants au respect des personnes, à la non-violence, à l'apprentissage des règles de vie en société.
- ✓ Communiquer sur les droits de l'enfant comme outil de socialisation, de protection de l'enfant et d'éducation à la citoyenneté, et sur le statut de l'enfant aujourd'hui.
- ✓ Permettre aux enfants de rencontrer, d'identifier et d'échanger avec des professionnels du Droit et de l'Enfance.
- ✓ Permettre aux enfants de s'engager dans une démarche d'apprentissage des bases de la citoyenneté.
- ✓ Proposer une sensibilisation sur les règles, la loi et les institutions françaises et européennes.
- ✓ Situer l'enfant en tant que sujet de droit et acteur de la vie en société.

PUBLIC CIBLÉ

L'Aventure Citoyenne s'adresse aux élèves des écoles primaires des classes de M2A de cycle 2 (CE2) et de cycle 3.
Pour l'année scolaire 2016/2017, cette action concernera 25 classes, de 19 écoles primaires réparties sur 10 communes du territoire M2A, soit un total d'environ 620 enfants.

DÉROULEMENT ET CONTENU

"L'Aventure Citoyenne" se déroule en 7 étapes de septembre 2016 à fin juin 2017.

A travers ces 7 étapes, nous abordons les thèmes suivants :

- L'aspect protecteur de la Loi, découverte des institutions et du bien vivre ensemble
- La connaissance de la CIDE et de l'histoire des droits de l'enfant.
- La découverte de l'Histoire : l'origine, la nationalité, la citoyenneté et la laïcité.
- La citoyenneté et le respect de l'environnement et du cadre de vie.
- La découverte des adultes et des institutions dont le travail et les missions sont la protection de l'enfance.
- L'engagement des enfants et la participation collective.

Un temps fort est prévu en fin d'année, qui rassemblera les enfants ayant participé à cette 14ème édition.

Les 7 Etapes

- **Etape 1 : C'est Parti pour l'aventure…**

  - Présentation du projet et des outils.
  - Définition de la citoyenneté et du bien vivre ensemble (respect des règles)

Cette étape se relie clairement au concept du « parcours citoyen », qui est la seconde mesure du projet de l'Éducation Nationale sur les Valeurs de la République. Il s'agit ici de favoriser le respect des droits et de la loi, et de définir les notions de citoyen autour de débats et d'échanges entre les élèves.

Elle se déroulera à l'école sur une demi-journée entre le 12 septembre et le 14 octobre 2016.

- **Etape 2 : Moi enfant :**

Travail autour de la Convention Internationale Des Droits de l'Enfant : l'histoire des Droits de l'enfant en France et la situation des enfants aujourd'hui dans le monde.

Elle se déroulera à l'école sur une demi-journée entre le 14 et le 30 novembre 2016.

- **Etape 3 : Mon Histoire :**

  - Travail sur l'Histoire : origines, nationalité, citoyenneté, **laïcité**… : échange et réflexion sur les différences et définitions de ces notions.

Il s'agit ici de développer la compréhension des élèves sur le bien fondé des règles mais aussi de reconnaître le pluralisme des opinions et du respect tout en intégrant par là le principe de laïcité. Un temps d'échange sur ces notions, sur les origines et la nationalité intègre le projet de lutte contre le racisme, contre l'antisémitisme, contre les préjugés et contre toutes formes de discriminations engendrant des violences.

Rencontres avec des anciens (mineurs, anciens du quartier, grands parents, etc.) et visites de différents sites (Kalivie, Archives, Etat Civil)

Elle se déroulera sur une matinée entre le 3 et le 20 janvier 2017.

- **Etape 4 : Moi et les adultes**

Relations Enfants/Adultes : respect, protection, autorité parentale, …

Travail sur l'importance des adultes, dont le rôle est de permettre aux enfants de construire leur devenir mais aussi de leur dire « non » quand il le faut et sur le respect de leur autorité :

- Connaître, identifier et rencontrer des professionnels du Droit, de l'Enfance et représentants des institutions républicaines (policiers, gendarmes, magistrats, travailleurs sociaux, avocats).

Elle se déroulera à l'école sur une demi-journée entre le 30 janvier et le 17 mars 2017.

- **Etape 5 : Ma Planète , mon cadre de vie**

Travail autour de la citoyenneté face à l'Environnement.

Aborder avec les enfants le thème du respect de l'environnement et de son cadre de vie à travers une journée au CINE « Le moulin » à Lutterbach.

Spécialisation facultative pour les thèmes suivants : énergies renouvelables, eau, faune, la maîtrise des énergies, etc.

Elle se déroulera sur une journée entre le 27 mars et 31 avril 2017 au CINE « Le moulin ».

- **Etape 6 : Moi et les autres**

Présentation aux Elus locaux du travail mené tout au long de l'année à travers l'Aventure Citoyenne et du projet d'action des classes qui sera présenté lors
du Forum Mondial de la Démocratie et temps d'échanges.

Travail d'Arts Plastiques.
Cette étape est importante pour la compréhension des concepts et pour la mobilisation des élèves dans une réflexion destinée à faire évoluer les choses : l'engagement est ici le pilier de cette étape. Les élèves devront travailler ensemble sur des propositions d'actions à mettre en œuvre et à présenter lors du Forum mondial de la Démocratie au Conseil de l'Europe.

Participation au Forum de la démocratie au Conseil de l'Europe le 12 mai 2017

La rencontre avec le Maire ou son représentant à la Mairie ou à l'Hôtel de Ville se déroulera
entre le 22 mai et le 16 juin 2017.

- **<u>Etape 7 : Nous les Enfants</u>**

Rassemblement citoyen réunissant les enfants et les adultes (Elus, partenaires, professionnels,…).
Aboutissement du « parcours citoyen » des enfants et temps de fête et d'échanges avec tous les acteurs de l'Aventure Citoyenne.

La journée se déroulera le jeudi 29 juin 2017 au Palais des sports de Mulhouse.

- **<u>Découverte et initiation au kinball</u>**

Au cours de l'année scolaire, les enfants bénéficieront d'une initiation au Kinball. Dans ce sport collectif 3 équipes de 4 joueurs se rencontrent en même temps sur un terrain carré de 21 m de côté maximum. La balle utilisée est un gros ballon de baudruche d'un diamètre de 1m22 et qui pèse moins d'un kilo.

L'équipe qui a la balle appelle une des deux autres équipes et frappe de façon à mettre l'adversaire en difficulté de réception. Les joueurs de l'équipe appelée doivent rattraper la balle avec n'importe quelle partie du corps avant qu'elle ne touche le sol.

Le Kinball est une activité riche en valeurs :

- ✓ **La coopération** qu'il engendre (tous les joueurs doivent toucher le ballon), permet de maintenir un jeu dynamique sans aucune présence de joueur passif,

- ✓ **Le respect des autres et l'esprit d'équipe**,

- ✓ **Tous les joueurs sont placés en situation de succès et l'importance de chacun est concrétisée**. Dans chaque équipe, il est possible qu'un joueur soit plus faible. Au Kinball, au lieu de lui tourner le dos ou d'essayer de l'ignorer comme dans de nombreux sports, on doit se tourner vers lui et même se déplacer vers lui.

LA MÉTHODE UTILISÉE

- ✓ Mettre en place un parcours de découvertes et d'éveil à la citoyenneté en permettant aux enfants de prendre conscience de leurs droits individuels et de les aider à intégrer la notion d'intérêts collectifs, passer du "**moi enfant**" à "**nous les enfants**" ».
- ✓ S'appuyer sur l'interactivité et la forte participation des enfants, l'idée étant de partir de ce que les enfants disent, pensent et connaissent et de les confronter à la réalité.
- ✓ Mise en situation des enfants à travers la recherche et la collecte d'informations, afin qu'ils deviennent acteurs du projet et non consommateurs.

Les outils utilisés

- Un carnet de l'aventurier, par enfant,
- Un poster reprenant les étapes, par classe,
- Un poster de « JAC la Fourmi », par classe,
- Un plan du quartier, par classe.

Pour chaque étape, il sera établi une fiche technique reprenant les objectifs et le déroulement ainsi qu'un courrier de JAC la Fourmi adressé aux enfants.

Selon les étapes, utilisation de diapos, expositions, jeux….

Partenariat

L'Aventure Citoyenne mobilise des partenaires intervenant tout au long de l'année dans les différentes étapes (police, justice, travailleurs sociaux, associations…).

Evaluation

- ✓ Après chaque étape, une réunion bilan et de préparation de l'étape suivante est organisée avec les enseignants et les enfants (carnet de l'aventurier).
- ✓ A l'aide du carnet de l'aventurier, les enfants racontent ce qu'ils ont vécu après chaque étape.
- ✓ Fiche bilan
- ✓ Comité de pilotage qui évalue et valide les différentes étapes.

7. Autres

Nous avons participé en mai 2016 au Festival « Silence..on tourne ! » en tant que membre du jury.
Il s'agit d'un festival organisé par les Francas du Haut-Rhin dont l'objectif était de permettre aux enfants de centres socioculturels de réaliser des court-métrages sur le thème des droits des enfants (**62** enfants concernés)

Nous étions présents cette année lors de la marche d'orientation organisée par la BPDJ et regroupant près de **80** jeunes de structures différentes (centres sociaux, MJC, ….) Nous avions préparé des questions en lien avec les droits et responsabilités des mineurs et étions présents pour la restitution et les explications nécessaires.

Nous avons participé à un forum sur les droits de l'enfant organisé par Sémaphore la semaine du 20 novembre 2016 en animant sur 2 journées une exposition interactive sur les droits de l'enfant et un jeu de l'oie sur la CIDE (**80** enfants y ont participé).

8. #Collègecitoyen68

Cette action propose aux jeunes collégiens un véritable apprentissage de la citoyenneté tout au long de l'année scolaire. Ce parcours en 6 étapes pour les collèges offre de nombreuses découvertes aux élèves et tend à leur faire prendre conscience de leurs droits, responsabilités et devoirs, il vient également soutenir et s'intégrer dans la nouvelle programmation d'enseignement moral et civique du collège.
Notre démarche s'attache à travailler en collaboration avec des professeurs volontaires. Notre position d'intervenant extérieur autorisé et agréé permet à l'établissement scolaire d'être davantage ouvert sur le monde extérieur.
Voici le déroulé des interventions sur l'année:

- #citoyenneté
- #liberté
- #démocratie
- #internet
- #discriminations
- #justice

Chaque séance d'intervention de l'association Themis a duré 2 h en classe, en présence de l'enseignant référent. (soit 6 étapes de 2 h pour chaque classe).

L'action s'est déroulée du **25 janvier 2016 au 10 juin 2016.**
Les établissement dans lesquels se sont déroulés l'action, ainsi que le nombre d'élèves bénéficiaires:

Nombre de classes concernées sur le Haut-Rhin en 2016
Collège PFEFFEL à COLMAR
4 classes de 4ème *25 soit env. 100 élèves

Collège KENNEDY à MULHOUSE
6 classes de 4eme*25 élèves
4eme SEGPA (14)+1 ULIS (10) soit 174 élèves

Les dates et lieu de réalisation de l'action:

Soit un total de 72 interventions au sein des Collèges.

Collèges du Haut -Rhin	classe	citoyen	Démocratie	DIscriminations	Justice	Internet	Libertés
College PFEFFEL COLMAR	4eme 1	04/02/2016	02/03/2016	16/03/2016	21/04/2016	11/05/2016	02/06/2016
	4eme 2	25/01/2016	26/02/2016	14/03/2016	22/04/2016	20/05/2016	06/06/2016
	4eme 3	03/02/2016	02/03/2016	16/03/2016	18/04/2016	11/05/2016	10/06/2016
	4eme 4	02/02/2016	24/02/2016	17/03/2016	26/04/2016	18/05/2016	09/06/2016
Collège KENNEDY MULHOUSE	SEGPA 4e8	23/02/2016	8/03/2016	15/03/2016	21/04/2016	29/04/2016	03/6/2016
	4eme1	24/02/2016	08/03/2016	17/03/216	19/04/2016	09/05/2016	19/05/2016
	4eme 2	26/02/2016	02/03/2016	15/03/2016	21/04/2016	27/04/2016	27/05/2016
	4eme 3	22/02/2016	01/03/2016	15/03/2016	20/04/2016	27/04/2016	20/05/2016
	4eme 4	26/02/2016	01/03/2016	11/03/2016	20/04/2016	12/05/2016	06/06/2016
	4eme 5	23/02/2016	10/03/2016	18/03/2016	26/04/2016	13/05/2016	24/05/2016
	4eme 6	01/03/2016	04/03/2016	23/03/2016	25/04/2016	27/04/2016	25/05/2016
	ULIS	25/02/2016	10/3/2016	17/03/2016	22/04/2016	29/04/2016	20/05/2016